

Compte-rendu de la réunion (juin) avec la CREA sur l'aménagement des quais hauts rive droite à Rouen

N.B. : les plans sont consultables sur : <http://www.haute-normandie.developpement-durable.gouv.fr/rouen-a1690.html>

Contexte

Le tracé de cette piste cyclable bi-directionnelle s'accompagne d'une refonte globale de la voirie afin d'affirmer plus clairement les axes entrant en centre ville comme zone 30. De fait les modes piétons, cycles et TC s'affichent et voient un accès plus aisé à l'hyper centre.

Pour l'automobiliste, suppression d'une voie de circulation et report du stationnement côté Seine, cette restriction sera effective dès la réouverture du pont Mathilde.

La reprise de la voirie s'accompagne d'une réduction de la chaussée aux intersections et de mise en place de "plateaux".

Il s'agit de faire chuter la vitesse des véhicules dès l'entrée de la zone 30.

Points identifiés / Actions à mener

Pour sécuriser le parcours cycle, dans les deux sens, il a été évoqué, aux intersections, l'implantation de panneaux de priorité en faveur des cycles et des piétons. Il s'agit d'affirmer cette priorité du cycliste engagé dans le sens ouest en est et lever toute ambiguïté sur une interprétation possible de priorité à droite véhicule/cycle dans l'autre sens (est en ouest).

Il n'y aura aucun feu ou autre stop sur la piste cyclable, ni passage piéton traversant (contrairement aux docs projets).

Il manque, évidemment, sur les plans le 3^{ième} axe. Vincent Bourges s'est engagé à suivre chaque intersection pour imposer la continuité de tracé cycles piétons sans dénivelé (rebord...).

Points à surveiller / Absence d'éléments

Autour du resto Gilles, pas de trottoir et une entrée/sortie masquée.

Les accès aux ponts restent à définir, sas, positionnement,...

Gros point noir au pont J d'Arc. La sortie du métro est intouchable et pose problème pour la continuité de l'aménagement cyclable.

Accès au quai bas à définir.

Mise en place de stationnement vélos.

Possibilité de laisser le choix d'accès partagé vélos bus dans le couloir sens est/ouest (pour les cyclistes aguerris).

La distance minimum cycles / véhicules stationnés n'est pas respectée faute de place.

Le choix du revêtement asphalte frotté (grenailé sur plan).

La volonté de mettre en place un service régulier de nettoyage sur les quais. Un balayage efficace serait rendu possible par l'absence de véhicule.

Les courbes adoucies du tracé.

Les interconnexions avec l'existant et les quartiers en devenir, place St Paul....